

Devenez
ÉDUCATEUR SPORTIF

certifié BPJEPS Éducateur Sportif Mention Activités Physiques pour Tous

Inscription
en ligne sur
stadeformation.fr

jusqu'au 15/08/22

informations détaillées au verso

Les objectifs

Obtenir la compétence d'encadrer et animer - à destination des différents publics - des séances sportives dans les familles d'activités physiques et sportives suivantes :

- Les activités physiques d'entretien corporel;
- Les activités ludiques ou jeux sportifs;
- Les activités physiques en espace naturel.

**PROCHAINE
SESSION**

**DU 03/10/2022
AU 15/09/2023**

À COURBEVOIE

BPJEPS ACTIVITÉS PHYSIQUE POUR TOUS

Alternance : 626 h de formation sur 12 mois

+ de 70 % de temps en structure

Pour devenir un éducateur sportif professionnel et diplômé

La formation

- Concevoir des projets d'animation sportive.
- Conduire des séances d'animation sportive adaptées au Public.
- Conduire des cycles d'apprentissage, compétitions.
- Être capable d'adapter son activité au public.
- Devenir un éducateur sportif professionnel polyvalent et diplômé.
- Créer des événements, trouver de nouveaux financements
- Certification selon le référentiel diplôme (<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000033105450/>)

Les compétences

- Encadrer et conduire des actions d'animation des activités pour tous;
- Organiser et gérer des activités pour tous;
- Communiquer sur les actions de la structure;
- Assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques et des lieux de pratique;
- Participer au fonctionnement de la structure organisatrice des activités pour tous.

Les prérequis

- Avoir 18 ans, réussi les TEP, le PSC1, un certificat médical de non contre-indication à la pratique et l'enseignement des activités de la forme datant de moins d'un an à l'entrée en formation.

Le contrat d'apprentissage

LES + POUR L'APPRENTI

- Se former à un métier grâce à l'alternance et obtenir un diplôme.
- Bénéficier du statut de salarié.
- Bénéficier de la prise en charge de la formation et d'un accompagnement personnalisé.
- Se construire une expérience de terrain et une place dans une structure.
- Pérenniser son emploi.

LES + POUR L'EMPLOYEUR

- Une formation adaptée aux besoins de la structure par la mise en place d'un projet concret (UC1 à UC2).
- Des modules de Formation dans les spécialités qui tiennent compte de la discipline de la structure dispensées par les fédérations concernées.;
- Une aide exceptionnelle jusqu' à 8 000 €* la 1ere année et jusqu'à 2 000 € la 2eme année.
- Une exonération de charges salariales et patronales.

* l'aide exceptionnelle est prolongée jusqu'au 31/12/22 selon l'annonce faite par le Ministre du travail le 24/05/22

FORMATION ACCESSIBLE A TOUT PUBLIC Y COMPRIS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

INFOS PRATIQUES

- Lieu de formation :
Centre de formation SporFormation
159/161 rue Armand Silvestre
92400 Courbevoie
✉ admin@sporformation.fr
- Jours de formation en centre :
le jeudi et le vendredi

- Coordinateur Pédagogique :
Raphaël : +33 6 23 71 69 97
raphaelsporformation@gmail.com

- Tarifs :
En contrat d'apprentissage : formation prise en charge selon coût contrat.
Sans prise en charge par un OPCO : 8,50 €/H **
Avec prise en charge par un OPCO : de 12 €/H à 15 €/H selon contrat.
Avec prise en charge Pôle Emploi : 8,50 €/H **

** hors certifications et frais de dossier.